

LA PLAINE DES PALMISTES

Affaire n°03-080419 : Budget Principal de la Ville / Approbation du compte administratif 2018

NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le 01 AVRIL 2019 et que le nombre de membres en exercice étant de 29, le nombre de présent(s) est de : 25

Absent (s) : 00

Procuration (s) : 04

Total des votes : 28 (Le Maire ne participe pas au vote)

Secrétaire de séance : DE ALMEIDA SANTOS Sylvie

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer

LE MAIRE,

Marc Luc BOYER

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN
DATE DU HUIT AVRIL**

DEUX MILLE DIX-NEUF

L'an deux mille dix-neuf le HUIT AVRIL à seize heures trente le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Marc Luc BOYER.

PRÉSENTS : Marc Luc BOYER Maire - Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY 1^{er} adjoint - Laurence FELICIDALI 2^{ème} adjointe - Gervile LAN YAN SHUN 3^{ème} adjoint - Sylvie DE ALMEIDA SANTOS 4^{ème} adjointe - Micheline ALAVIN 5^{ème} adjointe - Yves PLANTE 6^{ème} adjoint - Jean Benoit ROBERT 8^{ème} adjoint - Victorin LEGER conseiller municipal - André GONTHIER conseiller municipal - René HOAREAU conseiller municipal - Marie Lucie VITRY conseillère municipale - Jasmine JACQUEMART conseillère municipale - Marie Josée DIJOUX conseillère municipale - Priscilla ALOUETTE conseillère municipale - Didier DEURWEILHER conseiller municipal - Alette ROLLAND conseillère municipale - Jacques GUERIN conseiller municipal - Lucien BOYER conseiller municipal - Jean Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal - Joëlle DELATRE conseillère municipale - Toussaint GRONDIN conseiller municipal - Mélissa MOGALIA conseillère municipale - Éric BOYER conseiller municipal - Sabine IGOUFE conseillère municipale.

ABSENT(S) : NÉANT

PROCURATION(S) : Emmanuelle GONTHIER 7^{ème} adjointe à Sylvie DE ALMEIDA SANTOS 4^{ème} adjointe - Jean Noël ROBERT conseiller municipal à René HOAREAU conseiller municipal - Ghislaine DORO conseillère municipale à Laurence FELICIDALI 2^{ème} adjointe - Johnny PAYET conseiller municipal à Éric BOYER conseiller municipal.

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20190408-DCM03-080419-
DE
Date de télétransmission : 11/04/2019
Date de réception préfecture : 11/04/2019

Affaire n° 03-080419:
Budget Principal de la Ville / Approbation du compte administratif 2018

Il est soumis à l'approbation du conseil municipal le compte administratif 2018. Lors de la séance pendant laquelle le compte administratif de la commune est débattu, le conseil municipal élit un président de séance. Le Maire participe à la discussion mais doit se retirer au moment du vote.

Le compte administratif constitue le bilan financier de l'ordonnateur. Il retrace l'ensemble des recettes et des dépenses réalisées au cours de l'année 2018, y compris celles qui ont été engagées mais non mandatées (restes à réaliser), et permet ainsi de déterminer le résultat de l'exercice. L'excédent net global du budget principal avec les restes à réaliser de la section d'investissement pour l'exercice 2018 s'élève à 1 836 276,38 € calculé comme suit :

Libellé	Dépenses		Recettes		Résultat
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	
Section de fonctionnement	12 845 723,77	10 114 735,23	12 845 723,77	12 095 383,34	1 980 648,11
Taux de réalisation		78,74%		94,16%	
Section d'investissement	12 884 066,29	6 067 260,42	12 884 066,29	4 245 543,26	-1 821 717,16
Taux de réalisation		47,09%		32,95%	
Totaux	25 729 790,06	16 181 995,65	25 729 790,06	16 340 926,60	158 930,95
Restes à réaliser de la section investissement		4 265 489,67		5 942 835,10	1 677 345,43
				Solde global	1 836 276,38

Informations financières -les principaux ratios M14 retraités (Direction Générale Finances Publiques - DGFIP)

	Valeurs communales	Département (données 2017)	Moyenne nationale 2017 strate (5000-10 000 hab) données 2017
Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 534,84 €	1 544,00 €	943 €
Produit des impositions directes/population	312,01 €	275,00 €	479 €
Recettes réelles de fonctionnement/population	1 610,88 €	1 687,00 €	1 122 €
Dépenses d'équipement brut/population	821,98 €	602,00 €	298 €
Encours de dette/population	774,14 €	861,00 €	841 €
DGF/population	135,49 €	178,00 €	150 €
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	57,14%	66,49%	56,73%

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20190408-DCM03-080419-DE
Date de télétransmission : 11/04/2019
Date de réception préfecture : 11/04/2019

A. Section de fonctionnement

Les dépenses de l'exercice s'élèvent en cumulé à 10 114 735,23 € et les recettes à 12 095 383,34 € comme le détaillées, par chapitre, le tableau ci-dessous :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chap	Libellé	CA 2018	Chap	Libellé	CA 2018
011	Charges à caractère général	2 204 792,40	013	Atténuation de charges	7 292,88
012	Charges de personnel	5 474 415,40	70	Produits des services, du domaine et ventes	363 540,13
014	Atténuations de produits	11 701,90	73	Impôts et taxes	7 708 637,56
65	Charges de gestion	1 557 169,51	74	Dotations et participations	1 763 998,69
66	Charges financières	42 820,74	75	Autres produits de gestion courante	191 432,07
67	Charges exceptionnelles	294 191,56	76	Produits financiers	11,57
042	Opérations d'ordre entre sections	529 643,72	77	Produits exceptionnels	25 018,67
			042	Opérations d'ordre entre sections	49 321,20
			002	Excédent de fonctionnement reporté	1 986 130,57
TOTAL		10 114 735,23	TOTAL		12 095 383,34

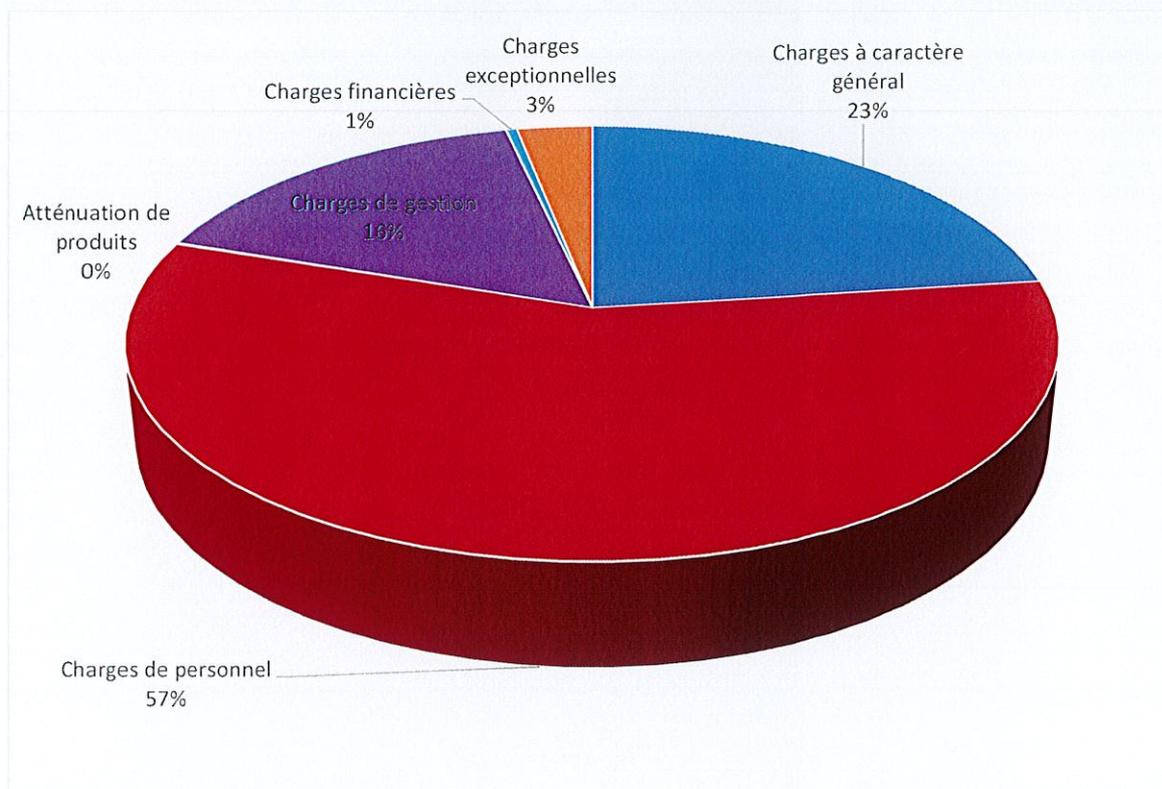
Le résultat de fonctionnement cumulé au 31 décembre 2018 avec la reprise de l'excédent 2018 de 1 986 130,57 € s'élève à un montant de 1 980 648,11 €.

Détail des dépenses de fonctionnement :

- ↳ Les dépenses de personnel ont atteint en 2018 un montant total de 5 474 415,40 € contre 6 279 462,18 € en 2017. Elles ont donc baissé d'un montant de 805 048,78 € par rapport à l'exercice 2017. En valeur relative, les dépenses de personnel représentent près de **57,14 % du total des charges réelles de fonctionnement** pour un coût par habitant de 876,61 € à comparer à la moyenne nationale de la strate de 535 €/ habitant (source DGFIP strate des communes de 5000-10 000 habitants 2017). Globalement, les ratios de dépense de personnel s'améliorent sur l'exercice 2018 principalement en raison des efforts de maîtrise de la masse salariale d'une part et du transfert complet des emplois aidés sur le CCAS d'autre part.
- ↳ Les charges à caractère général (chap. 011) d'un montant de 2 204 792,40 € ont sensiblement augmenté de + 12,80 % par rapport à l'exercice 2017.
- ↳ Les charges de gestion courante d'un montant de 1 557 169,51 € ont augmenté de 14,74 % par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation de ce chapitre s'explique par la hausse de la subvention communale versée au CCAS du fait du transfert des contrats aidés.
- ↳ L'enveloppe consacrée aux subventions aux associations s'est élevé en 2018 à un montant de 435 739 € contre 451 037 € en 2017.

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20190408-DCM03-080419-
DE
Date de télétransmission : 11/04/2019
Date de réception préfecture : 11/04/2019

Structure des charges réelles de fonctionnement 2018



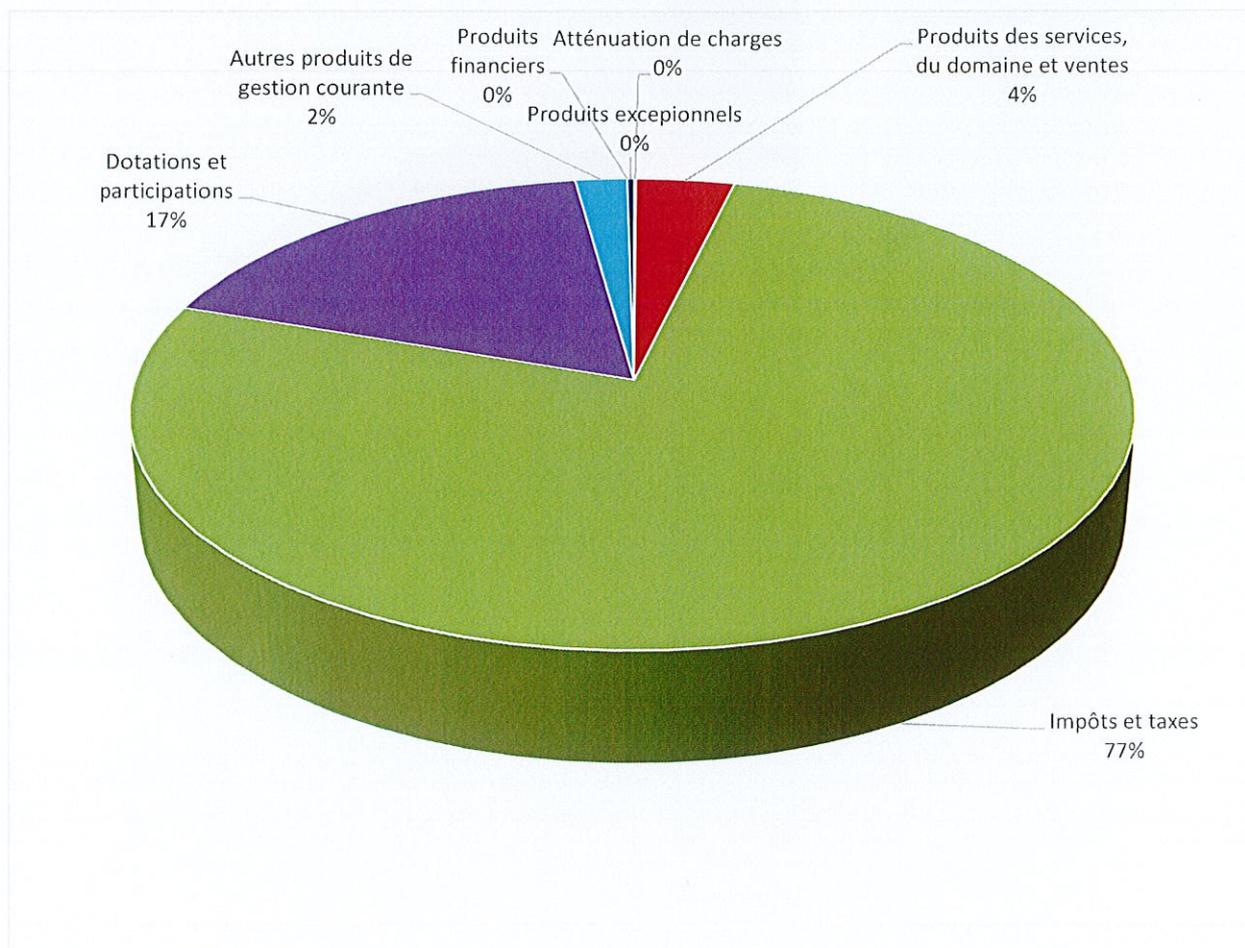
Détail des recettes de fonctionnement :

- ↳ L'octroi de mer reste la recette la plus importante avec un montant de 4 435 547,72 € et représente 44,09 % des recettes réelles de fonctionnement.
- ↳ La dotation globale de fonctionnement (DGF) de base s'est élevée à un montant de 846 111 € contre 828 502 € en 2017, soit une hausse de 2,12 % par rapport à l'exercice 2017.
- ↳ La dotation à l'aménagement s'est élevée en 2018 à un montant de 577 503 € contre 537 842 € en 2017.
- ↳ Les impôts directs locaux ont représenté une somme de 1 948 520 € contre 1 884 522 € en 2017 soit une hausse de 3,40% par rapport à 2017 et pèsent plus de 19,37 % du total des recettes réelles de fonctionnement.
- ↳ La taxe sur les carburants s'est élevée à un montant de 966 579,88 € contre 894 596 € en 2017 (soit une hausse de 8,05 % par rapport à l'exercice 2017)
- ↳ Le revenu des immeubles et des services s'est élevé à 363 540,13 contre 217 156,87 € en 2017.

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20190408-DCM03-080419-
DE
Date de télétransmission : 11/04/2019
Date de réception préfecture : 11/04/2019

↳ Le résultat antérieur reporté sur 2018 s'est élevé à 1 986 130,57 € contre 1 163 001,76 € en 2017.

Structure des recettes réelles de fonctionnement du compte administratif 2018



B- Section d'investissement

Les dépenses de l'exercice s'élèvent en cumulé à 6 607 260,42 € et les recettes à 4 245 643,26 € comme le détail par chapitre le tableau ci-dessous :

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chap	Libellé	CA 2018	Chap	Libellé	CA 2018
10	Dotations, fonds divers et réserves		10	Dotations et fonds divers et réserves	1 493 621,96
16	Emprunts et dettes assimilées	206 435,75	1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	
20	Etudes	384 980,26	13	Subventions d'investissement	1 255 499,68
204	Subventions d'équipement versées		16	Emprunts et dettes assimilées	963 752,00
21	Acquisitions	851 556,63	23	Immobilisations en cours	2 835,81
23	Immobilisations en cours	3 896 713,18	27	Autres immobilisations financières	290,09
26	Participations	29 850,00	040	Opérations d'ordre entre sections	529 643,72
27	Créances sur des particuliers	11 958,40	041	Opérations patrimoniales	
040	Opérations d'ordre entre sections	49 321,20	001	Solde d'exécution positif N-1 reporté	
041	Opérations patrimoniales				
001	Solde d'exécution négatif N-1 reporté	636 445,00			
TOTAL		6 067 260,42		TOTAL	4 245 643,26

Accusé de réception en préfecture
 974-219740065-20190408-DCM03-080419-DE
 Date de télétransmission : 11/04/2019
 Date de réception préfecture : 11/04/2019

Le résultat d'investissement cumulé au 31 décembre 2018 avec l'intégration en dépenses du solde d'exécution négatif reporté de 2017 s'élève ainsi à - 1 821 617,60 € (contre - 636 445 € en 2017).

Le solde des restes à réaliser de la section d'investissement s'élève globalement à 1 677 345,43 €. Compte tenu de ce montant positif de restes à réaliser, le solde global de la section d'investissement au 31 décembre 2018 se chiffre à un montant cumulé de - 144 272,17 €.

Détail des dépenses d'investissement :

- ↳ Les dépenses d'équipement correspondent aux études, travaux et acquisitions d'immobilisations, opérations d'ordre liées aux intégrations de frais d'études et des travaux en régie. En 2018, elles se sont élevées à un montant de 5 133 250,07 € (contre 6 687 543,15 € en 2017). Ces dépenses représentent pour l'exercice 2018 un montant de plus de 821,98 € par habitant à comparer à la moyenne nationale de la strate de 298 €/habitant. (source DGFIP 2017)

- ↳ Les principales dépenses de la section d'investissement réalisées en 2018 sont les suivantes :
 - Les études : 384 980,26 € dont :
 - Hôtel de Ville : 18 965,98 €
 - Extension salle Isabelle BEGUE : 62 134,14 €
 - Etudes PLU : 36 117,95 €
 - Aire de manifestations : 26 270,63 €
 - Stratégie urbaine : 42 928,02 €
 - Centre technique municipal : 74 558,47 €
 - Salles de veillée : 17 039,93 €
 - Maîtrise d'œuvre 3 classes supplémentaires Zulmé Pinot : 14 354,56 €
 - Jardin urbain ACI : 10 660,13 €
 - Autres études : 81 950,45 €

 - Les travaux : 3 896 713,18 € dont principalement :
 - Construction du nouveau gymnase : 1 138 486,05 €
 - Centre expression ludique : 143 705,80 €
 - Salle des Fêtes Goménolées : 76 213,34 €
 - Hôtel de ville : 574 714,11 €
 - Réhabilitation cuisine centrale : 561 425,10 €
 - Equipements sportifs centre-ville : 463 680,47 €
 - Aménagement chemin DUREAU : 232 233,92 €
 - Voie de bouclage ligne 4000 : 159 723,23 €
 - Rue des Remparts : 77 423,84 €
 - Enfouissement réseau Rue DUREAU : 42 456,90 €
 - Rue des Jonquilles : 36 918,10 €
 - Reprise enrobés parking Eglise : 15 960,35 €
 - Autres travaux : 373 771,97 €

 - Les acquisitions : 851 556,63 € dont principalement :
 - Terrains : 548 112,37 €
 - Matériel de bureau et matériel informatique : 58 996,33 €

- Mobilier : 24 540,82 €
- Autres matériels : 219 907,11 €

Détail des principaux postes de recettes d'investissement :

- ↳ Les recettes d'investissement concernent essentiellement l'encaissement des subventions liées aux projets en cours pour 1 255 499,68 €
- ↳ Le FCTVA s'est élevé à 981 387,59 €
- ↳ La réalisation d'un emprunt auprès de l'AFD pour un montant de 963 752 €
- ↳ Le F.R.D.E (fonds régional pour le développement de l'emploi) pour un montant de 82 266 €.
- ↳ Les taxes d'aménagement s'élèvent en 2018 à 175 716,92 €

Les indicateurs financiers- soldes d'épargne

En cumulant les résultats des sections de fonctionnement et d'investissement et en rajoutant le solde des restes à réaliser, il ressort que le fonds de roulement cumulé au 31 décembre 2018 (le solde global) s'établit à 1 836 276,38 € contre 1 986 130,57 €, soit une baisse de 7,55 %.

Les soldes d'épargne :

L'épargne brute qui est égale à la différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement retraitées, s'établit à 474 840 € contre 1 541 517 € en 2017.

L'épargne nette permet d'autofinancer les investissements futurs et est calculée à partir de l'épargne brute diminuée du remboursement du capital de la dette. Elle s'établit pour 2018 à 268 405 € contre 1 200 643 € en 2017.

Evolution de l'épargne nette depuis 2014

	2014	2015	2016	2017	2018
<u>Epargne nette</u>	128 617	841 228	1 127 528	1 200 643	268 405

Endettement : L'encours de la dette du budget principal au 31 décembre 2018 s'élevait à 4 834 490,63 € contre 4 077 174,38 € au 31 décembre 2017. L'encours de cette dette par habitant est de 774 € /hab et reste inférieur à l'encours moyen national des communes de la même strate démographique (841 € /hab).

S'agissant du résultat net global consolidé analysé et pris en compte par la Chambre Régionale des Comptes (budget principal + budgets annexes), celui-ci est excédentaire de 4 263 799,55 € et s'établit comme suit :

Accusé de réception en préfecture 974-219740065-20190408-DCM03-080419- DE Date de télétransmission : 11/04/2019 Date de réception préfecture : 11/04/2019

Nature du budget	Résultats bruts	Solde des Restes à réaliser	Résultats nets
Budget principal	158 930,95	1 677 345,43	1 836 276,38
Budget annexe de l'eau	2 589 894,39	-279 126,95	2 310 767,44
Budget annexe du SPANC	152 774,38	0,00	152 774,38
Budget annexe Pompes Funèbres	5 178,31	0,00	5 178,31
Budget annexe du lotissement Petite Plaine	-41 196,96	0,00	-41 196,96
Résultats consolidés	2 865 581,07	1 398 218,48	4 263 799,55

En conclusion, les caractéristiques principales se dégageant de la gestion 2018 pour le budget principal peuvent se résumer par les points suivants :

- ↳ des dépenses réelles de fonctionnement en légère baisse de -1,48 % par rapport à 2017
- ↳ des recettes réelles de fonctionnement 2018 en sensible baisse par rapport à 2017 (baisse de 15,80 %)
- ↳ un résultat cumulé des deux sections en baisse de 7,55 % par rapport à l'exercice 2017.
- ↳ des dépenses d'équipement en baisse par rapport 2017.
- ↳ une nette diminution des ratios d'épargne et notamment de l'épargne nette (le ratio le plus significatif) qui passe de 1 200 643 € en 2017 à 268 405 € en 2018. L'affaiblissement de ce ratio s'explique par la sensible baisse des recettes réelles de fonctionnement
- ↳ un endettement qui reste maîtrisé : le ratio d'endettement de la commune est inférieur aux communes de même catégorie démographique du département.

Pour le vote de ce compte administratif 2018 par chapitre, il vous est demandé de vous reporter aux tableaux de synthèse par section (fonctionnement et investissement) présents dans ce rapport.

Le maire ne pouvant participer au vote quitte la séance, la 2ème adjointe Madame Laurence FELICIDLI étant désignée, à l'unanimité pour le suppléer.

L'élu, Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY 1^{er} adjoint, demande un vote à bulletin secret. A la majorité absolue, la procédure est acceptée.

Le conseil municipal désigne deux assesseurs pour les opérations de vote :

- Danielle ALAVIN 5^{ème} adjointe
- Yves PLANTE 6^{ème} adjoint

Chaque conseiller municipal après appel de son nom a remis un bulletin de vote et a émargé.

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20190408-DCM03-080419-
DE
Date de télétransmission : 11/04/2019
Date de réception préfecture : 11/04/2019

POUR	CONTRE	BULLETS BLANCS	NUL	NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMÉS
08	17	03	00	25

Après dépouillement, le président proclame les résultats :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 00

Nombre de votants : 28

Nombre de bulletins Blancs..... : 03

Nombre des suffrages déclarés nuls :.....: 00

Nombre de suffrages exprimés : : 25

Appelé à en délibérer, le conseil municipal :

- A la majorité absolue les membres présents et représentés du Conseil Municipal ont voté CONTRE, l'affaire ne peut donc être validée ;
- **AUTORISE** le Maire ou à défaut l'Adjoint délégué, à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme

LE MAIRE,

Marc Luc BOYER



<p>Accusé de réception en préfecture 974-219740065-20190408-DCM03-080419- DE Date de télétransmission : 11/04/2019 Date de réception préfecture : 11/04/2019</p>
--

D2 - ARRETE - SIGNATURES



Nombre de membres en exercice 29
Nombre de membres présents 25
Nombre de suffrages exprimés 28
VOTES : Pour 08
Contre 17
Abstentions 03

Date de convocation : 01/04/2019

Présenté par le Maire (1),
A Plaine des Palmistes le 08 avril 2019

Le Maire (1),

Délibéré par le Conseil Municipal (2), réunion en session ordinaire

A Plaine des Palmistes le 8 avril 2019

Les membres du Conseil Municipal (2)

[Handwritten signatures and names of council members, including: Holland, Haguier, Procuration PAYET JOHANNY, Procuration DORO Christine, Emmanuel Gonthier, Saint-Lambert, etc.]

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le
A, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme;
(2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20190408-DCM03-080419-
DE
Date de télétransmission : 11/04/2019
Date de réception préfecture : 11/04/2019